

Convention de partenariat

entre

l'académie d'Aix-Marseille

et

**Allizé-Plasturgie
Provence-Alpes-Côte d'Azur**



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

L'Etat, représenté par Monsieur **Ali Saïb**, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités, ci-après dénommé « l'académie d'Aix-Marseille »,
d'une part,

et

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par Madame **Marie-Hélène Casanova**, Présidente,
d'autre part,

vu la Convention Cadre Nationale entre la Fédération de la Plasturgie et le Ministère de l'Education Nationale signée le 31 août 2005,

il a été expressément convenu et arrêté ce qui suit.

Préambule

Les parties souhaitent renforcer l'attractivité des métiers à dominante scientifique et technologique industrielle qui souffrent de désaffection auprès des jeunes, **ainsi que leur coopération afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et de mieux répondre aux besoins des entreprises en matière de qualification.**

Les parties décident ainsi de poursuivre leur partenariat en renouvelant leur première convention académique signée le 16 décembre 2009, et à travers un renforcement des concertations et la mise en œuvre d'actions conjointes, dans le respect des compétences de chacune, pour améliorer la connaissance réciproque du système éducatif et du monde de l'entreprise et procéder aux nécessaires adaptations des formations aux métiers de la plasturgie et des composites, et aux évolutions économiques et technologiques du secteur.

L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une perspective de développement durable.

1. Information sur les métiers (et les formations)

1.1. Information des jeunes, des familles, des personnels de l'Éducation nationale

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son concours à la mise en œuvre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) de la classe de 5^{ème} jusqu'aux classes de terminales de l'académie d'Aix-Marseille.

A cet effet, les parties contractantes contribuent à l'information des apprenants, des familles, des personnels de l'Éducation nationale sur les métiers du secteur, notamment par :

- La mise en œuvre d'opération portes ouvertes, permettant à des élèves de collèges, de lycée, ainsi qu'aux personnels de l'éducation nationale de visiter une ou plusieurs entreprises du secteur.
- L'intervention de professionnels du secteur au sein d'établissements scolaires pour présenter les métiers de la plasturgie et des composites ainsi que les parcours professionnels envisageables dans le secteur.
- La diffusion de supports pédagogiques élaborés par Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1.2. Actions d'accueil en entreprises

Les signataires conviennent de développer la qualité d'accueil des jeunes dans les entreprises, notamment dans le cadre des Périodes de Formation en Milieu Professionnel prévues par les textes.

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à favoriser, dans les entreprises du secteur concerné, l'accueil d'apprenants et d'apprentis en stages conventionnés, en Périodes de Formation en Entreprise (PFE) ou en Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur communiquera des offres de stage sur le site internet www.monstageenligne.fr qui permet d'optimiser le traitement des demandes et des offres de stages.

Par ailleurs, Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur facilitera une bonne liaison entre les équipes éducatives des lycées professionnels et technologiques et les tuteurs entreprises, y compris par des actions d'accompagnement initiées avec l'académie d'Aix-Marseille (notamment avec les corps d'inspection).

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à favoriser, dans les entreprises du secteur concerné, l'accueil d'enseignants de collège, de lycée ou de lycée professionnel durant une journée, dans le cadre de l'immersion d'enseignants en entreprise. A cet effet Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur mettra à disposition de l'académie d'Aix-Marseille une liste d'entreprises volontaires pour accueillir un ou plusieurs enseignants sur des périodes qui seront validées conjointement, dès lors que les enseignants volontaires seront identifiés. Une évaluation qualitative des séquences d'immersion sera effectuée par les coordonnateurs de projet, afin de valider la pertinence de renouveler l'expérience annuellement.

2. Evolution des formations professionnelles ou technologiques :

2.1. Les réflexions prospectives sur l'évolution des métiers et des qualifications et sur la carte des formations professionnelles initiales :

Chaque année l'académie d'Aix-Marseille consultera Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur à propos des opportunités d'ouvertures, de fermetures ou de transformations de sections en lycée professionnel ou en lycée technologique, en vue d'étudier l'adaptation de l'offre de formation initiale aux besoins des entreprises ou l'ouverture, le cas échéant, de sections d'apprentissage dans les établissements scolaires ou en CFA.

2.2. Les formations initiales sous statut scolaire ou étudiant (BTS) en lycées professionnels ou technologiques :

Les parties signataires conjugueront leurs efforts pour que l'offre de formation initiale par la voie scolaire ou étudiante (BTS) soit adaptée de façon à mieux répondre aux besoins des entreprises au regard des métiers proposés par le secteur de la Plasturgie.

2.3. Les formations par apprentissage en lycées professionnels ou technologiques :

L'académie d'Aix Marseille et Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur conviennent de développer en concertation l'apprentissage dans les départements des Bouches du Rhône, des Alpes de Hautes Provence et du Vaucluse.

A cet effet, l'académie d'Aix-Marseille et Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- procéderont à un état des lieux des formations par apprentissage correspondant au secteur de la Plasturgie dans les départements précités ;
- se concerteront chaque fois que sera envisagé une formation par apprentissage dans ce secteur d'activité ;
- étudieront la faisabilité d'ouvrir en partenariat, des sections pour optimiser l'ensemble des ressources du territoire et s'assureront de la complémentarité entre les établissements ;
- proposeront la participation d'un représentant d' Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur au Conseil de Perfectionnement des CFA des Lycées assurant les formations par apprentissage.

3. Les conseillers de l'enseignement technologique :

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur proposera à l'Académie des conseillers de l'enseignement technologique mandatés afin qu'ils :

- participent en premier lieu à la délivrance des examens relevant du secteur d'activités en tant que représentants professionnels ;
- puissent assurer en tant que de besoin, la liaison entre l'Education Nationale et Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que d'autres interventions en fonction de leurs disponibilités.

4. Mise en œuvre de l'accès aux diplômes professionnels (CAP, BEP, Bac Pro, BTS) par la VAE :

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite faciliter l'accès à la certification par la VAE pour les salariés des entreprises du secteur.

A cet effet, les parties conviennent de :

- réaliser des actions d'information menées conjointement par Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre Académique de Validation des Acquis de l'Expérience (CAVA) pour développer la validation au bénéfice des salariés du secteur souhaitant obtenir un diplôme relevant du second degré ;
- organiser des actions de formation et de professionnalisation des acteurs du secteur pour favoriser et développer leur participation aux commissions d'expertise VAE et des jurys et éventuellement à l'accompagnement des candidats.

5. Mise en œuvre des formations continues pour adultes :

La formation continue pour adultes et demandeurs d'emploi fait intervenir de nombreux acteurs dans un champ concurrentiel.

Les GRETA de l'Education Nationale, au même titre que les AFSO créées par la profession, sont des acteurs importants qui assurent les formations professionnelles auprès des salariés des entreprises de la Plasturgie.

L'Académie d'Aix-Marseille et Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent se coordonner pour adapter les contenus des formations aux besoins spécifiques et évolutifs des entreprises de la plasturgie.

Ces centres de formation pourront ensuite dans le respect du code des marchés publics et de la déontologie concurrentielle proposer des offres coordonnées de formation.

6. Enseignement supérieur et recherche – relations avec les Universités :

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Académie d'Aix-Marseille souhaitent renforcer leur coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur.

A cet effet, le Recteur d'académie, Chancelier des universités facilitera toute information et toute mise en relation opportunes avec les présidents d'université de l'académie.

7. Durée de la convention :

La présente convention est conclue pour une durée de cinq ans à compter de sa signature.

Elle pourra conduire à d'autres formes de collaboration que celles prévues, les principes généraux n'étant pas modifiés pour autant. Leurs aménagements éventuels proposés par l'une ou l'autre des parties contractantes et arrêtés d'un commun accord feront l'objet d'un avenant.

Elle pourra être résiliée par l'académie d'Aix Marseille ou par Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur sous réserve d'un préavis de trois mois.

Fait à _____, le _____, en 2 exemplaires originaux.

Pour l'académie d'Aix-Marseille

Pour Allizé Plasturgie Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Monsieur Ali SAIB,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités

Madame Marie-Hélène CASANOVA
Présidente

ANNEXE – PLAN D’ACTIONS

Action 1	Information sur les métiers et participation des professionnels dans le cadre du PDMF
-----------------	--

Objectif	Informers les collégiens et les lycéens sur la réalité des métiers du secteur concerné
Modalités	<p>Pour Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d’Azur</p> <ol style="list-style-type: none">1. Diffusion auprès des enseignants, d’informations sur les métiers du secteur (via la mise à disposition du serious game développé par la fédération).2. Intervention de professionnels dans les collèges, les lycées ou accueil de classes au sein d’entreprises du secteur lors d’opération portes ouvertes (Semaine de l’Industrie, Rallye de l’industrie).3. Journée(s) d’information au sein d’un ou plusieurs établissements scolaires avec le camion Destination Plasturgie. <p>Pour l’académie d’Aix-Marseille</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mise à disposition des équipes pédagogiques pour la préparation et le suivi logistique des actions d’information.2. Communication sur le site académique relative aux actions d’informations effectuées (visite d’entreprise, forum des métiers, etc...).3. Informations relayées auprès des établissements.
Période	Année scolaire 2013-2014

Action 2	Séquences d’immersion d’enseignants au sein des entreprises
-----------------	--

Objectif	Renforcer la connaissance des milieux professionnels des enseignants.
Modalités	<p>Pour Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d’Azur</p> <ol style="list-style-type: none">1. Allizé Plasturgie Provence-Alpes-Côte d’Azur fera part à l’académie d’Aix-Marseille des entreprises qui se porteront volontaires pour accueillir un ou plusieurs enseignants.2. Une évaluation qualitative des séquences d’immersion. <p>Pour l’académie d’Aix-Marseille</p> <ol style="list-style-type: none">1. Publication au Plan académique des formations (PAF).

2. Identification des enseignants volontaires et transmissions des candidatures à la déléguée régionale d'Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur.
3. Transmission d'un cahier des charges à destination des entreprises concernées par la séquence d'immersion.
4. Transmission d'un rapport d'étonnement type que chaque enseignant remettra à l'entreprise d'accueil.
5. Une évaluation qualitative des séquences d'immersion.

Période Année scolaire 2013-2014

Action 3 **Accueil d'élèves en entreprises dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)**

Objectif Favoriser l'accueil des jeunes dans les entreprises.

Modalités **Pour Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur**

1. Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à favoriser, dans les entreprises du secteur concerné, l'accueil d'apprenants et d'apprentis en stages conventionnés, en périodes de formation en entreprise (PFE) ou en périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

A cet effet, Allizé-Plasturgie se mettra en liaison en amont avec un référent établissement au sein du lycée professionnel Jean-Perrin de Marseille concernant le contenu des stages pour le proposer aux entreprises adhérentes.

2. Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur communiquera des offres de stage sur le site internet *www.monstageenligne.fr* qui permet d'optimiser le traitement des demandes et des offres de stages.

Pour l'académie d'Aix-Marseille

Informer les établissements concernant les opportunités proposées par Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment par l'intermédiaire des comités locaux école entreprise (CLEE).

Période Année scolaire 2013-2014

Action 4 **Consultation, par l'académie d'Aix-Marseille, de Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur à propos de l'évolution de la carte des formations en lien avec leur secteur d'activité**

Objectif Examiner l'articulation entre les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel et les besoins de qualifications générés par les évolutions du secteur.

Modalités **Pour l'académie d'Aix-Marseille**

1. Lettre du recteur demandant l'avis de la profession.
2. Réunion(s) de concertation.

Pour Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur

1. Réponse en terme de réflexion prospective sur l'évolution des métiers de leur secteur et sur les qualifications attendues.
2. Présentation de « l'action Radar » (enquête sur les évolutions socio-économique du secteur).

Période 1er trimestre année scolaire 2013-2014

Action 5 **Participation de professionnels à la certification**

Objectif Apporter le concours technique à l'évaluation des candidats aux diplômes de l'enseignement technologique ou professionnel, dans le cadre des épreuves évaluées par contrôle en cours de formation (CCF) et des jurys d'examen.

Modalités **Pour Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à proposer à l'académie d'Aix-Marseille des professionnels volontaires pour être conseillers de l'enseignement technologique (CET).

Pour l'académie d'Aix-Marseille

La délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) soumettra à Monsieur le Recteur les candidatures proposées par Allizé-Plasturgie Provence-Alpes-Côte d'Azur en vue de leur nomination pour une durée de 6 ans.

Période Année scolaire 2013-2014